



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse



**France Relance :  
205 nouveaux projets d'investissement productif  
soutenus par les fonds de modernisation et de diversification  
des filières automobile et aéronautique**

Paris, le 16/02/2021  
N°670

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour 205 nouveaux projets lauréats bénéficiaires des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique. Ces nouveaux projets lauréats totalisent 443 millions d'euros d'investissements productif ; ils seront soutenus à hauteur de plus de 174 millions d'euros par l'État.

**Depuis le lancement de France Relance en septembre 2020, 492 projets lauréats<sup>1</sup> ont déjà été soutenus au titre des fonds de modernisation dédiés aux filières automobile et aéronautique. Ils représentent désormais un investissement industriel de plus d'un milliard d'euros à l'échelle nationale et bénéficieront d'un soutien de la part de l'État de plus de 431 millions d'euros.**

**A date, près de 60% des projets lauréats soutenus par ces fonds sont portés par des PME et 24% par des ETI. Ces données illustrent la bonne appropriation des mesures mises en place par l'ensemble des acteurs de ces filières et en particulier des sous-traitants.**

Doté de 300 millions d'euros par France Relance, **le Fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique** doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur. Pour ceci, un appel à projets a été lancé entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 17 novembre 2020, puis reconduit jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021. **Plus de 650 dossiers complets ont été déposés à date.**

Doté de 600 millions d'euros par France Relance, **le Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile** vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé auprès de toutes les entreprises de la filière du 23 juin au 31 juillet derniers, un appel à projets a été ouvert du 1<sup>er</sup> septembre au 17 novembre 2020, puis reconduit jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021. **A date, près de 800 projets déposés et complets ont été recensés.**

Ces dispositifs sont ouverts jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 avec des relèves des dossiers le 31 mars et le 1<sup>er</sup> juin. Les modalités de candidatures à ces fonds sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-pour-l-industrie-50441>

---

<sup>1</sup> Accéder au dossier de presse du 8 décembre 2020 présentant la précédente vague de projets lauréats : [https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/2020\\_12\\_08\\_dp\\_national\\_laureats\\_des\\_fonds\\_auto\\_et\\_aero\\_003.pdf](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/2020_12_08_dp_national_laureats_des_fonds_auto_et_aero_003.pdf)

L'ensemble des **résultats territorialisés** des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

**Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :**  
[www.planderelance.gouv.fr](http://www.planderelance.gouv.fr)

**Annexe :**

- Dossier de présentation des nouveaux lauréats

**Contacts presse :**

**Cabinet de Bruno Le Maire**

01 53 18 41 13 – [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**

01 53 18 44 38 – [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)